

► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1€ de don au patrimoine = 21€ de retombées économiques*

*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2020

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité !

► Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre. ☐

► Contacts



FONDATION DU PATRIMOINE

Pays de la Loire
110, rue de Frémur
49000 Angers
02 41 39 48 98
paysdelaloire@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org

Suivez-nous sur    



COMMUNE DE MONTVAL-SUR-LOIR

Place de l'Hôtel de Ville
Château-du-Loir
72500 Montval-sur-Loir
02 43 79 47 97
s.jousse@montvalsurloir.fr
www.montvalsurloir.fr

FONDATION



DU PATRIMOINE

► Je donne !

Pour la
restauration du

**Lavoir de Coëmont
à Montval-sur-Loir**
en Sarthe (72)

Création graphique : Fondation du patrimoine - Photo de couverture © Commune de Montval-sur-Loir - Document généré par PrintFlux - Ne pas jeter sur la voie publique



Retrouvez
tous les projets sur
www.fondation-patrimoine.org

► Sauvegardons cet édifice, symbole du patrimoine local !

◆ ◆ LE PROJET

Soutenez la restauration du lavoir de Coëmont, témoin précieux de la vie rurale au XIXe siècle. Ce patrimoine vernaculaire, situé en bord de rivière, présente aujourd'hui un état de dégradation avancé. Le projet prévoit la réparation des piliers, le remplacement du bardage, la restauration du plancher mobile et de la toiture, avec le concours d'artisans locaux. Il s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du patrimoine local et de dynamisation du centre-bourg. Grâce à vos dons, ce site retrouvera toute son authenticité.

◆ ◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Construit à la fin du XIXe siècle, le lavoir de Coëmont reflète les enjeux sociaux et techniques des communes rurales d'antan. Lieu de labeur, mais aussi d'échanges, il fut le théâtre d'anecdotes locales, de conflits d'usage de l'eau et de scènes de vie quotidienne. Il incarne une mémoire vivante, celle des laveuses et de leur travail souvent oublié. Situé dans la Vallée du Loir, à proximité de sites remarquables comme la commune de Château-du-Loir, le musée de la Vallée du Loir ou encore la forêt de Bercé, il s'intègre dans un environnement naturel et patrimonial

propice à la découverte touristique. Sa restauration permettra de transmettre cette histoire et de préserver ce savoir-faire artisanal local.

◆ ◆ LA MOBILISATION

Portée par la commune de Montval-sur-Loir, la restauration du lavoir de Coëmont s'inscrit dans une dynamique culturelle initiée depuis 2021, visant à valoriser le patrimoine rural et les collections municipales. Après la création d'un cabinet de curiosités et l'organisation d'expositions, la municipalité élargit aujourd'hui son action au patrimoine bâti rural non inscrit. Les travaux seront réalisés par des artisans locaux, dans le respect des techniques et matériaux traditionnels. À l'issue de la restauration, le lavoir deviendra un lieu de mémoire et d'animations culturelles ponctuelles, renforçant l'identité locale et enrichissant l'offre touristique de la commune.

Ensemble, redonnons vie à ce lieu chargé d'histoire !

Montant des travaux	33 000 €
Objectif de collecte	4 000 €
Début des travaux	Juillet 2025

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration du Lavoir de Coëmont à Montval-sur-Loir

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/103466

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (voir adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
Lavoir de Coëmont à Montval-sur-Loir**

Le montant de mon don est de

☐ 80 € ☐ 150 € ☐ 250 € ☐ 500 € ☐ _____ €

Raison sociale* : _____

Forme juridique* : _____ SIREN* : [] [] [] [] [] [] [] [] [] []

Nom : _____

Adresse : _____

_____ Code postal : _____

Ville : _____ Pays : _____

E-mail : _____

*Informations obligatoires pour les entreprises

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.				
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).				
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
Réduction d'impôt de 60 % du montant du don jusqu'à 2 M€ et de 40 % au-delà, dans la limite de 20 000 € ou 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.				

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre ☐



Credit photos © Commune de Montval-sur-Loir

